

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES DU MAROC OCCIDENTAL (1915-1922)

CONSTITUTION

Société d'Entreprises du Maroc Occidental
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 octobre 1915)

Au capital de 500.000 fr., divisé en 1.000 actions de 500 francs, avec 500 parts de fondateur. — Siège social à Paris, 10, rue de l'Abbé-de-l'Épée. — Conseil d'administration : MM. Perchot ¹, [René] Waldeck-Rousseau ² et Guebhard. — Statuts déposés chez M^e Dufour, notaire à Paris et extrait publié dans la *Gazette du Palais* du 29 septembre 1915.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

(*Les Travaux publics nord-africains*, 8 octobre 1921)

TANGER. — Le 21 septembre 1921, dans les bureaux de la Commission générale des adjudications et des marchés, à Tanger, adj. des travaux d'infrastructure du 1^{er} lot dit « Arbaoua », du chemin de fer de Fez à Tanger, sur une longueur de 24.050 m. Montant : 6.000.000 francs.

Rabais :

Société d'Entreprises du Maroc Occidental, 64, rue Victoire, Paris, 0 p. 100

.....

☞ Omnium d'Entreprises, 55, rue de Provence, Paris, 8 p. 100 de rabais maximum, adjudicataire.

Société d'Entreprises du Maroc Occidental
(*BALO*, 20 mars 1922)

Introduction des actions de capital sur le marché français.

Bilan.

¹ Justin Perchot (1867-1946) : entrepreneur :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Justin_Perchot.pdf

² René Waldeck-Rousseau (1869-1922) : neveu et directeur de cabinet du président du conseil. Conseiller à la cour d'appel de Paris. Représentant de Perchot dans diverses affaires : Société française de travaux publics (fév. 1909), Société d'études pour l'établissement d'un port dans les Établissements français de l'Océanie (sept. 1910), Société franco-haïtienne de Chemins de fer (sept. 1910), Société d'études des embellissements et améliorations de Paris (juin 1913), Société d'études pour l'organisation de l'industrie frigorifique (1915), Compagnie anonyme de marchandises usuelles et spéciales (oct. 1919), Société des Ateliers d'Oissel (jan. 1920), Société d'entreprises du Maroc occidental, Société internationale d'études et de travaux au Maroc, Forges et Ateliers de Commentry-Oissel (1922)...

Actif. — Immobilisations: matériel naval (drague, dérocheuse, remorqueur, chalands, etc.) ; 2.193.721 fr. 43; matériel et outillage de travaux publics, 1.205,301 fr. 50 ; frais de constitution, 28.217 fr. 40 ; valeurs en portefeuille, 402.750 fr. — Disponible et réalisable: espèces en caisse et banques, 206.718 fr. 83; service travaux publics. 637.167 fr. 83; débiteurs divers. 889.079 fr. 38; approvisionnements, 180.936 fr. ; cautionnements, 97,500 fr. Total de l'actif, 5,841,422 fr. 37.

Passif. — Capital. 2.250,000 fr. — Crédoiteurs à long terme, Société internationale d'études et de travaux au Maroc*, 500.000 fr. ; Nederlandsche Maatschappij Voor Havenwerken, 250.000 fr. ; travaux publics (avances sur matériel), 260.791 fr. 25. — Crédoiteurs courants : crédoiteurs divers, 47.167 fr. 20 ; effets à payer, 1.614.196 fr. 18. — Comptes de réserves : réserves et amortissements, 753.901 fr. 25 ; comptes de profits et pertes, 165.366 fr. 49. Total du passif, 5.841.422 fr. 37.

L'administrateur délégué
R. Waldeck-Rousseau
6, rue de l'Abbé-de-l'Épée

AEC 1922/514 — Sté d'entreprises du Maroc occidental, 64, rue de la Victoire, PARIS (9^e).

Bureaux : 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris (5^e).

Capital. — Sté an. f. le 4 sept. 1915, 2.250.000 fr. en 22.500 act. de 100 fr. ent. libérées.

Objet. — Toutes affaires ou entreprises de travaux publics au Maroc.

Succursales — Casablanca, Mazagan, Mogador, Petitjean.

Conseil. — MM. Justin Perchot, présid. ; A. Fondère ³, François Maury ⁴, [Godfrey Morgans](#), [Van Dorsser](#), [Van Lidtb de Jeude](#), René Waldeck-Rousseau, Paul Ruet, admin. dél. pour le Maroc.

Société d'Entreprises du Maroc Occidental
(*La Journée industrielle*, 4 avril 1922)

Les 22.500 actions de 100 francs composant le capital de cette société seront introduites aujourd'hui sur le Marché en Banque au comptant.

La Société du Maroc Occidental est spécialisée dans l'étude et la réalisation de toutes affaires ou entreprises de travaux publics au Maroc. Elle a également pour objet l'obtention et la mise en valeur de toutes concessions.

L'administration centrale de Paris est en contact permanent avec les administrations publiques, les compagnies de chemins de fer et les divers groupements industriels et financiers s'intéressant aux affaires marocaines.

Au Maroc, il existe une direction locale, ayant à sa tête un administrateur délégué, assisté d'un ingénieur chargé du contrôle des chantiers. Chacun de ceux-ci est dirigé par un ingénieur de valeur éprouvée disposant de cadres expérimentés et entraînés.

Pour l'exécution des travaux maritimes, la société s'est assuré le concours d'un groupe hollandais de premier ordre, depuis longtemps spécialisé dans les dragages et dérochages : la Nederlandsche Maatschappij voor Havenwerken, à Amsterdam.

³ Alphonse Fondère (Marseille, 1865-Addis-Abéba, 1930) : président des Messageries fluviales du Congo et d'Afrique et Congo. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Messageries_fluviales_Congo.pdf

⁴ François Maury : administrateur délégué des Forges et ateliers de Commentry-Oissel, présidés par Perchot.

La société est outillée pour prendre une large part à la création de l'outillage national au Maroc. Dans ce but, elle s'est assuré déjà de premières participations de réel intérêt à de nouveaux travaux publics.

C'est ainsi qu'elle figure parmi les grandes entreprises françaises, membres du Syndicat d'études pour la mise en valeur des forces hydrauliques au Maroc. Cette société organise actuellement au Maroc d'importants dépôts-magasins de matériels de travaux publics, de mines et de charbonnage.

Sa forte organisation, ses ramifications dans toute l'Afrique du Nord, ses moyens d'action lui assurent un développement progressif.

Le capital social, fixé primitivement à 500.000 francs en août 1915, a été porté en août 1921 à 2.250.000 francs.

L'exercice 1921 s'est terminé par un bénéfice élevé (165.000 francs environ), si l'on tient compte du fait que le capital a été de 500.000 francs pendant le premier semestre et que son augmentation n'a pu avoir d'effets appréciables que pendant les derniers mois de l'année 1921.

Le conseil d'administration est composé d'hommes notoirement connus pour leur compétence en matière de travaux publics et d'affaires commerciales.

Société d'Entreprises du Maroc Occidental
(*La Journée industrielle*, 11 avril 1922)

Cette société, au capital de 2.250.000 fr., dont le siège est 64, rue de la Victoire, à Paris, et qui a pour objet l'entreprise de travaux publics et la mise en valeur de toute concession au Maroc, a été chargée, en pleine guerre, de la construction des ports à barcasses de Mazagan et de Mogador.

La presque totalité des maçonneries : jetées, murs de quais et terrassements, est terminée et réceptionnée.

Les travaux restant à faire consistent en dragages et en décrochages pour l'exécution desquels la société s'est assurée le concours de la Nederlandsche Maatschappij voor Hawenwerken d'Amsterdam, spécialisée dans les dragages et les décrochages.

Déjà d'autres travaux sont prévus pour les ports de Mazagan et de Mogador. Ils s'élèvent, pour 1922, à environ 8 millions, ce qui ouvre à la société des perspectives intéressantes.

Elle est adjudicataire du quatrième lot du chemin de fer Tanger-Fez, qu'elle exécute en participation avec la Société internationale d'études et de travaux au Maroc*.

La première partie des travaux est en voie d'achèvement. La société est en avance sur toutes les autres. Son premier lot sera terminé dans les délais qui la feront bénéficier d'une prime d'avance d'environ 150.000 francs.

Le complément des travaux confiés à l'Entreprise comporte une fourniture de 200.000 mètres cubes de ballast à faire sous le régime de régie intéressée et représentant une masse de travaux de plusieurs millions.

La société étudie avec d'autres sociétés, membres du Syndicat d'Etudes, la mise en valeur des forces hydrauliques au Maroc. Enfin, elle organise d'importants dépôts-magasins de matériels de mines et de travaux publics.

Société d'Entreprises du Maroc occidental
(*Le Ciment*, décembre 1922)

Au cours de l'assemblée extraordinaire qu'ils ont tenue, au siège social, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris, les actionnaires ont décidé la mise en liquidation anticipée de cette société.

MM. Viillard et Moulin, 92, rue de Richelieu, ont été désignés comme liquidateurs.
